

SOUTIEN AUX PROJETS DES ECOLES

J'agis pour ma planète 2019 - 2020

✓ Bénéficiaires

Etablissements scolaires publics primaires et maternelles situées sur le territoire de la Ville de Besançon

✓ Objet

L'opération annuelle "J'agis pour ma planète" vise à concevoir et réaliser une action pédagogique qui répond aux enjeux du développement durable, de la préservation des milieux naturels et de l'environnement et du mieux vivre ensemble. Une aide financière aux établissements scolaires engagés dans la démarche sera apportée.

✓ Nature de l'opération

Le dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique d'éducation à l'environnement et au développement durable de la Ville de Besançon. L'opération consiste à soutenir des projets pédagogiques sur les thèmes suivants: **biodiversité, alimentation, mobilité, énergie, climat, eau, déchets, solidarité, citoyenneté et solidarité internationale.**

✓ Critères d'éligibilité des projets

Un comité de sélection établira la liste des lauréats de l'appel à projet fin 2019.

Le projet peut avoir déjà démarré au moment du dépôt des candidatures. Il pourra également être poursuivi sur l'année scolaire 2020-2021 si nécessaire.

Les critères d'évaluation suivants (adaptés en fonction du type de classe) seront examinés :

- Pertinence du thème au regard de l'éducation au développement durable
- Objectifs pédagogiques bien identifiés
- Implication et responsabilisation des élèves qui sont acteurs du projet
- Production ou action concrète menée par les élèves en faveur du Développement Durable
- Pertinence de la restitution au regard des objectifs du projet
- Recherche d'une modification des comportements des élèves et acteurs du projet (écocitoyenneté)
- Pérennité du projet : déroulement sur l'année, lien avec le programme scolaire
- Existence de partenariats pluriels et pertinence des collaborations prévues
- Médiatisation auprès des familles, des partenaires, etc. des productions et réalisations des élèves

L'objet de cet appel concerne des projets dans leur globalité impliquant une ou plusieurs classes dans des actions multiples. Il ne peut pas financer une simple prestation ou un déplacement de voyage scolaire.

✓ Montant de l'aide

La Ville de Besançon apportera une aide s'échelonnant de 150 € à 1 000 € au maximum par école.

✓ Dossier

Compléter la fiche projet jointe et la renvoyer avant le 1^{er} décembre 2019 de préférence par courriel ou à la Mission Développement durable de la Ville de Besançon.

✓ Décision

Après instruction par la Mission Développement durable et examen par le comité de sélection, la décision de financement vous sera notifiée courant décembre.

✓ Paiement

Il intervient après démarrage du projet et décision du conseil municipal.

✓ Restitution

En fin d'année scolaire, il sera demandé aux enseignants de fournir un bilan succinct du projet accompagné de quelques photos et d'un petit résumé afin de valoriser ces actions dans le nouvel appel à projet.

Ecoles primaires et maternelles

Projets pouvant être soutenus par la Mission Développement Durable

Thématiques : Biodiversité – Alimentation – Mobilité – Energie – Climat – Eau – Déchets – Solidarité – Citoyenneté – Solidarité Internationale

↳ Aides pour l'acquisition de matériel

Par exemple :

- La récupération d'eau pluviale
- L'acquisition d'outils pour le jardin – la Direction des Espaces verts prend en charge la problématique du foncier et de sa préparation
- L'acquisition de semences, plants et matériel de jardinage
- L'acquisition d'un composteur ou vermicomposteur
- L'aménagement d'une mare pédagogique
- La plantation de végétation
- L'achat d'ustensiles, ingrédients pour découverte culinaire
- La construction de nichoirs, mangeoires
- Le matériel pour la réalisation d'expériences pédagogiques

↳ Aides pour la réalisation de supports de communication

Par exemple :

La réalisation d'affiches, de panneaux d'exposition, d'une vidéo...

La mise en place d'un site web, blog....

↳ Aides pour des visites pédagogiques (*hors frais de transport*)

↳ Aides pour l'intervention de prestataires extérieurs

Quelques ressources locales (Non exhaustives):

➤ CPIE DU HAUT DOUBS

Tél. : 03 81 49 82 99
contact@cpiehautdoubs.org

➤ CPIE BRUSSEY

Tél. : 03 84 31 75 49
contact@cpie-brussey.com

➤ France Nature Environnement Doubs

Tél. : 03 81 61 36 44
contact@fne-doubs.org

➤ Maison de l'Environnement

Tél. : 03 81 50 25 69
contact@maison-environnement-franche-comte.fr

➤ LPO Franche Comté Délégation régionale

Tél. : 03 81 50 43 10
franche-comte@lpo

➤ Jardin Botanique

Tél. : 03.81.66.57.78
jardbotan.besancon@univ-fcomte.fr

➤ Plateforme d'Education à l'Environnement

Tel : 03 81 65 78 37
pfceedd@gmail.com

➤ Le café des pratiques

Tel : 03 81 56 20 65

➤ Micro fermes bisontines

Tel : 06 73 35 20 10
microfermesbisontines@gmail.com

➤ Trivial Compost

Tél. : 03 09 51 81 35 63
contact@trivialcompost.org

➤ ASSOCIATION Tri Recyclage Insertion (T.R.I.)

Tél. : 03 81 57 56 61
info@association-tri.com

➤ AJENA Energie et environnement en Franche Comté

Tél. : 03 84 47 81 10
plevy@ajena.org

➤ MNEP Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche

Tél. : 03 81 57 14 49
bardey.elodie@mnep.fr

➤ RECIDEV

Tél. : 03 81 41 05 87
contact@recidev.org

➤ Passeurs de bulles

Collectif d'artisans, artistes, animateurs, paysans et producteurs.
<https://lespasseursdebulles.wordpress.com/>

➤ Logis13éco (Ville de Besançon)

Tél. : 03 81 87 85 67

➤ Le SYBERT

Tel : 03 81 87 89 40

➤ Association Idéehaut

Tel : 06 70 89 20 47

➤ Roule ma poule

Tel : 07 83 39 36 61
rmapoule@yahoo.com
www.rmapoule.com